

ETAT DES SERVICES PUBLICS (1) – Année 2023

(accomplis au sens de l'article 16 du décret n° 2015-1449 du 9 novembre 2015)

Nom de famille, prénom : _____

Nom d'usage : _____ Né(e) le : ____/____/____ A _____

Grade actuel : _____

Administration : _____

RENSEIGNEMENTS (cocher la case correspondante)

1°) Statut du candidat :

- Fonctionnaire stagiaire
- Fonctionnaire titulaire
- Auxiliaire
- Vacataire
- Contractuel -le contrat de travail est régi par :
 - le droit public
 - le droit privé

2°) Dans le cas de services accomplis auprès d'un établissement public, préciser :

- a) Le caractère de l'établissement
 - administratif (EPA)
 - scientifique culturel et professionnel (EPSCP)
 - industriel et commercial (EPIC)
 - autre (préciser) :

- b) Le régime de retraite, sauf pour les fonctionnaires : _____

3°) Service national :

- Effectué du ____/____/____ au ____/____/____
- Non effectué

4°) Observations diverses : _____

Grade	Qualité ⁽²⁾	Affectation, lieu, service ⁽³⁾	Dates des périodes d'emploi ⁽⁴⁾	Observations ⁽⁵⁾
			du ____/____/____ au ____/____/____	
			du ____/____/____ au ____/____/____	
			du ____/____/____ au ____/____/____	
			du ____/____/____ au ____/____/____	
			du ____/____/____ au ____/____/____	

Soit une ancienneté de _____ ans, _____ mois, _____ jours, au 31 octobre 2023

Le début du cycle intervenant le 1er novembre suivant l'admission, le calcul de la durée des services est arrêté au **31 octobre 2023** avec une présomption de présence à cette date.

- L'intéressé(e) exerce-t-il(elle) actuellement ses fonctions ? oui non
- Sinon, perçoit-il (elle) son traitement ? oui non

Cachet de l'administration

A _____, le _____

Qualité : _____

Nom : _____

Signature

La vérification des conditions requises pour concourir sera effectuée dans la période du 1^{er} au 30 juin 2023. Durant cette période, seuls les candidats admissibles dont la candidature n'est pas recevable en seront informés individuellement.

(1) Compte **non tenu** des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un corps de la fonction publique.

(2) Fonctionnaire (titulaire ou stagiaire), contractuel, vacataire, ouvrier.

(3) Préciser les différentes affectations dont l'intéressé(e) à fait l'objet (éviter les sigles).

(4) Le cas échéant, indiquer avec exactitude les périodes de service à temps partiel en précisant, si nécessaire, le nombre d'heures accomplies (par semaine, mois ou année). Indiquer également les périodes de disponibilité, congé formation, congé parental.

(5) Temps partiel, mi-temps, disponibilité, autre position.

(6) Les renseignements donnés ci-dessus conditionnent la recevabilité de votre candidature. Le présent état doit être établi et signé par l'autorité administrative investie du pouvoir de nomination.